

Enrichir l'offre commerciale proposée aux consommateurs en suivant au plus près l'évolution de leurs attentes et des potentialités

Limiter la croissance des grandes surfaces généralistes

Les objectifs de la Charte à l'horizon 2008 :

- ❖ Pas de création de nouvel hypermarché.
- ❖ Pas d'extension des hypermarchés existants.
- ❖ Possibilités de créations ou d'extensions de supermarchés rentrant dans la logique de proximité (taille plutôt inférieure à 2.000 m²), pour un total supplémentaire de l'ordre de 5.500 m².
- _____
- ❖ Centre: création d'un supermarché de proximité au Sud du cœur de ville.
- ❖ Nord: possibilité d'extension des supermarchés de proximité, mais pas de création nouvelle.
- ❖ Est: possibilité d'extension des supermarchés de proximité, mais pas de création nouvelle.
- ❖ Sud: confortation possible des supermarchés de proximité par extension. Une création envisageable à moyen terme.
- ❖ Ouest: création d'une grosse superette dans un nouveau pôle Nord Ouest de St Jean de la Ruelle. Possibilité d'extension des supermarchés existants.